

Etudier la fréquentation dans les espaces naturels.fr : méthodologie

Outils de gestion et de planification



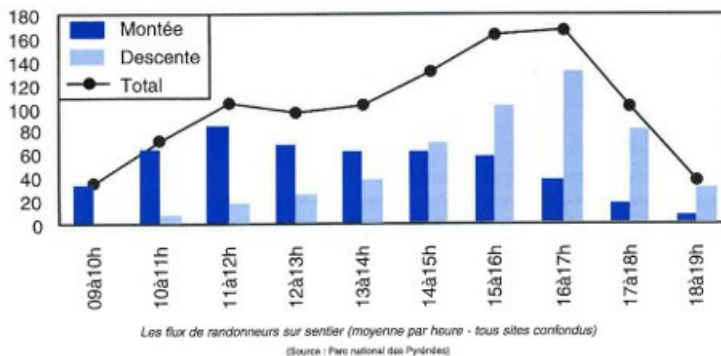
OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.2 - Organisation et recueil des données

2.2.1 Le choix des dates et des horaires

- Les dates retenues pour la phase terrain devront rester identiques d'une étude à l'autre pour éviter d'introduire des biais saisonniers. A l'intérieur de la période retenue, on réalisera les observations à différents moments représentatifs de l'activité de l'espace: sous-activité, pics de fréquentation (saisonniers, hebdomadaires et journaliers). Quelle que soit l'option retenue par le gestionnaire de l'espace ([cf fiche 2.1 § 2.1.2](#)), il est indispensable de prévoir une équipe qui assurera le pilotage de la phase terrain. Cette équipe réduite devra à la fois se maintenir et se renouveler d'une étude à l'autre pour accumuler et diffuser l'expérience acquise (renouvellement par moitié ou par tiers).

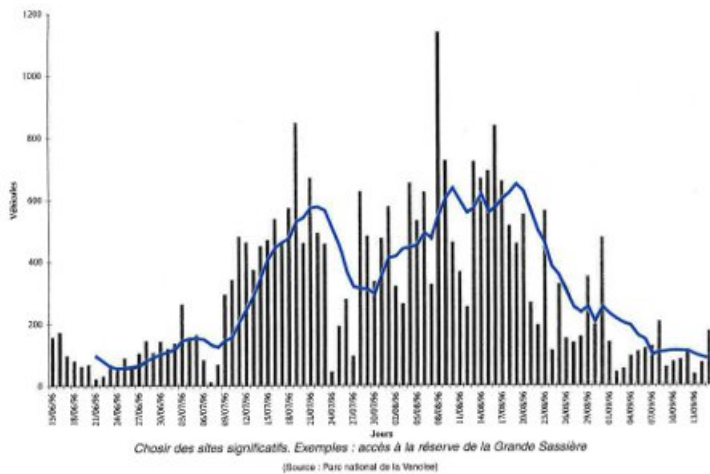
- Le choix des tranches horaires devra tenir compte des impératifs législatifs (droit du travail) et de la distance entre les secteurs. De même, l'horaire sera défini de manière à capter la plus grande affluence possible: si l'on ne peut assurer la totalité de la couverture journalière, on pourra partir de l'hypothèse qu'à des arrivées précoces (non comptabilisées) correspondent des départs précoces (comptabilisés) et qu'à des arrivées tardives (comptabilisées) correspondent des départs tardifs (non comptabilisés).



2.2.2 Le choix des sites

- Les différents sites accessibles aux visiteurs seront recensés et évalués en fonction de l'impact de la fréquentation (certains sites sont très fréquentés mais avec peu de menaces sur les équilibres des biotopes, d'autres peuvent être peu fréquentés mais avec un milieu naturel particulièrement sensible).

- Chaque site pourra donner lieu à un comptage et/ou une enquête qualitative. Les sites seront répartis dans l'étude entre sites majeurs et sites mineurs (induisant des comptages et des mesures plus ou moins nombreux).



	sites comptage seul	sites comptage + enquête
sites majeurs		
sites mineurs		

2.2.3 Les points d'enquête

- Il est important de choisir soigneusement les points et les horaires d'enquête. Les personnes interrogées doivent être disponibles pour n'engendrer qu'un minimum de refus: trop de refus introduiraient un biais difficile à évaluer. Il est ainsi préférable de situer l'enquête au retour d'une promenade plutôt qu'à l'aller.
- Ainsi sur les sentiers, les visiteurs sont moins disponibles mais, en revanche, ils sont plus isolés et les interviews sont plus aléatoires, ce qui accroît la rigueur des relevés. Il faudra, dans cette hypothèse, favoriser des questionnaires courts (moins de 10 minutes).
- Sur les parkings, les visiteurs sont plus disponibles mais également plus difficiles à isoler: on privilégiera ici des questionnaires plus longs.
- On pourra remettre un petit cadeau, en guise de remerciement, à l'issue du questionnaire (surtout s'il a été long) : une carte postale, un sticker...
- L'emplacement des compteurs routiers dépendra à la fois des sites choisis pour l'étude et des données intrinsèques du trafic.

2.2.4 Le choix des équipes

- Deux options peuvent être mises en place pour l'organisation des relevés. Elles ont, toutes deux, été expérimentées au cours des 2 enquêtes de fréquentation dans les parcs nationaux :
 - des enquêtes par vagues effectuées simultanément sur les différents sites à des jours déterminés. Cette méthode assure une grande homogénéité des mesures et un plus grand nombre de relevés pour chaque site. Elle impose cependant un plus grand nombre d'enquêteurs et une mobilisation plus lâche des enquêteurs et peut donc susciter une moins bonne motivation. De même, un trop grand nombre d'enquêteurs différents peut introduire une certaine hétérogénéité dans le recueil des données.
 - la rotation d'une même équipe sur plusieurs secteurs à des jours différents. Cette option, moins coûteuse, permet une meilleure couverture de la zone avec davantage de secteurs analysés et moins de moyens mis en oeuvre et une mobilisation plus dense des enquêteurs avec une meilleure motivation. Son inconvénient est de ne pas assurer un contexte identique pour l'ensemble des sites observés et des observations moins nombreuses pour chaque site.
 - On choisira l'une ou l'autre méthode selon que l'on souhaite privilégier le nombre de relevés (pour les premières études par exemple) ou le nombre de sites observés (par exemple pour élargir le spectre des observations).
- Il peut être utile et bénéfique de faire participer les membres du personnel de l'Espace protégé à la phase terrain (participation volontaire à des relevés ou des compléments d'enquête, emploi saisonnier de membres de la famille, etc.) pour que l'étude fasse partie intégrante du vécu de l'institution et n'en soit pas un élément rapporté, en marge des missions scientifiques. De même, une plus grande participation interne à la réalisation de l'étude permet de bénéficier de l'expérience, des intuitions, des connaissances diffuses dans l'institution mais pas toujours exprimées ni formalisées. De manière générale, une forte implication du personnel de l'Espace protégé ne peut être qu'un plus.
- Pour le personnel de terrain, il sera sans doute nécessaire (y compris dans l'hypothèse d'enquêteurs repris d'une enquête sur l'autre) d'informer, sinon former, les personnels chargés des observations (objectifs de l'étude, méthodologie d'enquête, réponse aux objections, principes de rigueur statistique, remerciements etc.).

[Haut de page](#)